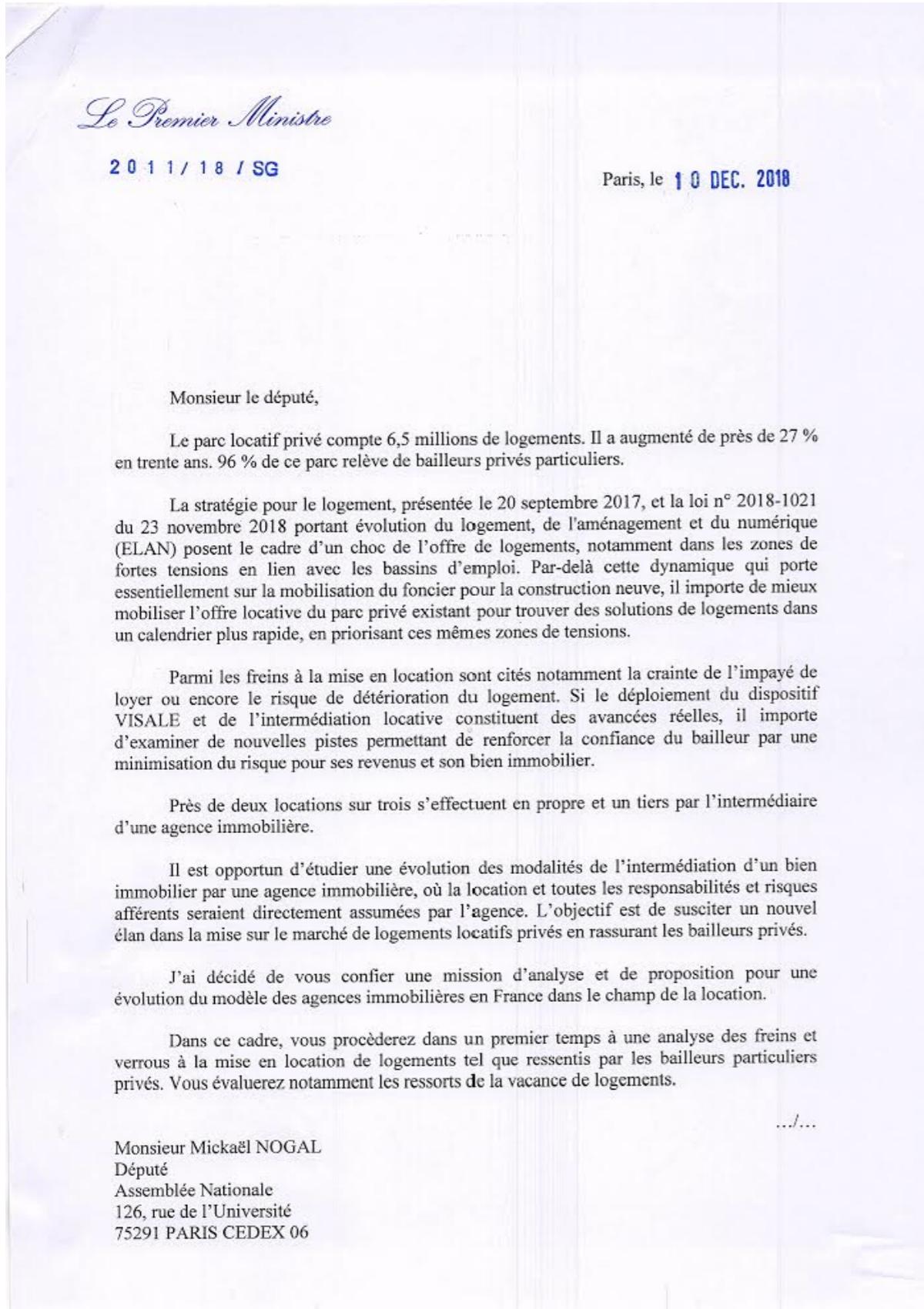


## ANNEXE 6 : LA LETTRE DE MISSION DU PREMIER MINISTRE



2.-

Vous procéderez ensuite à une analyse du modèle des agences immobilières de location en Europe et vous comparerez les dispositions juridiques des pays européens et le partage de risque entre le bailleur et l'agence.

Vous étudierez enfin les conditions nécessaires à une évolution du modèle des agences immobilières en France, afin de faciliter la mise en location des logements locatifs privés et de minimiser les risques pour les bailleurs. Vous proposerez notamment des évolutions législatives ou réglementaires et accorderez le plus grand soin à apprécier l'impact d'une telle évolution sur le modèle économique des agences immobilières, dans leur diversité et sur différents segments de marché sur le territoire.

La réussite de cette mission reposera grandement sur votre attention à associer largement les parties prenantes concernées, notamment les représentants des bailleurs particuliers privés et les professionnels concernés du secteur de l'immobilier et de l'assurance.

Pour la conduite de cette mission, vous pourrez vous appuyer sur les moyens de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages ainsi que sur la direction des affaires juridiques du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, qui vous appuiera notamment sur les propositions d'évolutions juridiques et réglementaires. Un chargé de mission de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages sera également à votre disposition pour vous apporter toute aide utile.

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de Madame Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et de Monsieur Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement.

Je souhaite pouvoir disposer de votre rapport au plus tard le 31 mai 2019.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Philippe*  
Edouard PHILIPPE